

1. Période d'inscription

Les inscriptions des élèves qui seront dans une classe du primaire l'an prochain (1^{re} à 6^e année) se feront encore cette année, de manière électronique. Vous recevrez des consignes à cet effet d'ici le 8 février qui débute la période officielle d'inscription. Merci d'être à l'affût de ces renseignements.

Les inscriptions des **nouveaux élèves de maternelle** se feront le jeudi 8 février, **à l'école de l'Arc-en-Ciel**, située au 475, rue Racine, entre 16 h. et 19 h. La carte d'assurance maladie, le carnet de santé ainsi que l'original du certificat de naissance (grand format) émis par le Directeur de l'état civil sont obligatoires pour inscrire un enfant. À la suite d'une demande du ministère de l'Éducation, pour chaque élève, nous devons avoir au dossier une preuve de résidence des parents. Donc, veuillez apporter avec vous soit votre permis de conduire ou une facture avec votre adresse. Par contre, le bail n'est plus accepté.

Merci d'aviser vos voisins qui ne reçoivent pas ce communiqué!

Afin de faciliter le travail des secrétaires, peu importe l'école que fréquentera votre enfant à la maternelle en 2018-2019 (de l'Arc-en-Ciel ou de l'Aventure), vous devrez vous rendre à **l'école de l'Arc-en-Ciel** pour l'inscrire.

Enfin, tout dépendant de votre adresse, les élèves finissants de 6^e année de nos écoles seront dirigés vers 2 excellents établissements de notre commission scolaire : l'école secondaire de Neufchâtel et l'école secondaire Roger-Comtois.

2. Dates importantes et information

✓ 29 janvier : Journée pédagogique, le service de garde est ouvert.

✓ Il est important de consulter la page Facebook de la commission scolaire pour diverses informations et entre autres, lors de journées de tempête. La commission scolaire priorisera ce moyen de communication pour annoncer s'il y a une fermeture de ses écoles.



3. Aide aux devoirs janvier 2018

Le deuxième bloc d'aide aux devoirs débutera dans la semaine du 15 janvier 2018. Les élèves ciblés recevront l'information via le sac d'école.



4. Fête de Noël



Nous tenons à remercier tous les enseignants, les membres de l'O.P.P. ainsi que les bénévoles qui ont généreusement contribué au succès de la fête de Noël qu'ont pu vivre les élèves le jeudi 21 décembre dernier. Votre dévouement et votre engagement font de notre milieu un endroit riche en activités de toutes sortes. Merci beaucoup!

5. Football

Les préparatifs en vue de la formation d'une équipe de Football sont en cours. Une tournée de promotion aura lieu dans les classes des élèves de la 4^e à la 6^e année des écoles de l'Arc-en-Ciel, de l'Aventure, de L'Escabelle et de La Chaumière. De l'information précise sur les modalités d'inscription seront distribuées aux parents des élèves concernés. Voici les dates importantes :

16 janvier : tournée de promotion dans les classes et distribution des formulaires d'inscription

25 janvier : midi d'initiation au football à l'Aventure

26 janvier : midi d'initiation au football à l'Arc-en-Ciel

30 janvier au 8 février : période d'inscription



6. Fête carnavalesque



Comme par les années passées, lors de la fête du Carnaval, vos enfants construiront un magnifique château de glace devant leur école! Pour les aider à accomplir ce beau défi, nous vous invitons à conserver vos contenants de 2 L de lait ou de jus dès maintenant. Environ deux semaines avant la fête, il vous faudra les remplir d'eau colorée et les faire geler. Des instructions supplémentaires vous seront transmises en janvier.

De plus, en raison de la grande demande des deux dernières années, sachez que l'O.P.P. vous offrira à nouveau la possibilité de vous procurer des effigies du Carnaval au coût de **10 \$** au lieu de 15 \$. La vente d'effigies se déroulera au début de l'année 2018. Nous vous garderons informés.

Les membres de l'O.P.P.

7. Jour de froid intense

Nous désirons vous rappeler que la règle générale pour décider de garder les élèves à l'intérieur lors des récréations est la suivante : en tenant compte de l'indice de refroidissement éolien, la température doit être inférieure à -27°C . C'est donc sur cette base que les surveillants prennent leur décision. Merci de votre compréhension!



8. Absence prolongée de notre enseignante d'anglais

Nous désirons vous informer que Mme Marie-Eve Bernier-Helgerson sera absente jusqu'à la fin de l'année scolaire et pendant la prochaine année.

Nous connaissons au cours des prochaines heures la personne qui fera le remplacement à long terme, pour cette année.

Comme à l'habitude, nous faisons le nécessaire pour que la transition entre nos enseignantes soit la plus harmonieuse possible. Nous avons à cœur que vos enfants reçoivent, à travers les changements, un enseignement et un encadrement d'une aussi grande qualité qu'à l'habitude.

Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions, le cas échéant.

9. Agrandissement de l'école de l'Aventure

Le 6 septembre dernier, Mme Véronique Tremblay, députée de Chauveau, venait nous visiter afin d'annoncer officiellement l'investissement du gouvernement de 2,4 millions \$ dans le cadre de la mesure Ajout d'espace, pour l'école de l'Aventure. Ce sont concrètement sept nouvelles classes qui viendront se greffer à la partie existante et qui nous permettront de répondre adéquatement aux besoins liés à la croissance démographique, dans notre secteur.

Il est prévu que les travaux soient terminés pour la rentrée 2019.

Afin d'être en mesure d'accueillir convenablement l'ensemble de nos élèves au cours de la prochaine année scolaire, des unités modulaires seront installées.

Après la fonte des neiges, on viendra livrer les unités modulaires qui seront placées au milieu de la cour d'école et encadrées de clôtures, en attendant d'être utilisées. Elles contiendront quatre classes qui seront attachées à l'école par un couloir qui mène au gymnase.

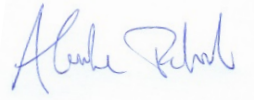
Cette nouvelle partie sera occupée l'an prochain, pendant que le chantier de l'agrandissement réel sera en cours d'opération.

Il y a actuellement des unités modulaires dans plusieurs écoles et les gens en place se montrent très satisfaits des installations temporaires. Les locaux sont climatisés et bien équipés (babillards, tableaux interactifs, tableaux blancs, mobilier adéquat, casiers, crochets, bancs, etc.)

Des compléments d'information vous seront donnés dès qu'il sera possible de le faire. À suivre dans un prochain « Quoi de Neuf ? »



Martin Auger
Directeur



Alexandre Pelchat
Direction adjointe